

# Élection des représentants du personnel au Conseil d'administration du CNRS

Mandature 2021 - 2025

Chercheurs, Ingénieurs et techniciens, vous êtes appelés à élire vos représentants au Conseil d'administration (CA) du CNRS.

**Instance décisionnelle de l'établissement**, le CA analyse et fixe, après avis du Conseil scientifique, les grandes orientations de la politique de l'établissement en relation avec les besoins culturels, économiques et sociaux de l'ensemble de la nation et délibère sur le budget de l'organisme.

Il se réunit au moins quatre fois par an. Il est composé de 22 membres dont le Président-directeur général (PDG), 6 représentants de l'Etat, 3 représentants d'établissements publics ayant une mission de recherche et d'enseignement supérieur, 6 personnalités qualifiées du monde du travail, du domaine économique et social et **6 représentants du personnel (3 chercheurs et 3 ingénieurs/techniciens), élus pour 4 ans.**

**Le Sgen-CFDT Recherche<sup>EPST</sup> agit avec ses élus - actuellement un chercheur et un IT - pour faire entendre la voix des personnels au CA afin que le CNRS :**

- perpétue et enrichisse ses missions de recherche, de production de savoir et mette ce savoir au service de la société;
- réaffirme l'indépendance de sa politique scientifique face à la multiplication des structures extérieures peu lisibles avec leur cortège d'appels à projets concurrentiels et à court-terme;
- prenne les mesures pour enrayer la détérioration des conditions de travail et de vie au travail des personnels de la recherche : techniciens, ingénieurs et chercheurs, statutaires et contractuels bousculés d'un projet à l'autre subissant parfois les mutualisations et les restructurations mal anticipées et accompagnées.

**Pour défendre un CNRS respecté, seul organisme national de recherche pluridisciplinaire**, les candidats Sgen-CFDT Recherche<sup>EPST</sup> au CA sont déterminés à :

- **Revendiquer un financement adapté au maintien de toutes ses missions;**
- Défendre l'indépendance des chercheurs par une politique de recherche où prédomine **la liberté académique et le partage des connaissances** permettant d'éclairer les choix que requièrent les grands défis sociétaux;
- Protéger **l'évaluation collégiale et par les pairs** des chercheurs et des structures de recherche;
- Encourager la mise en œuvre et la reconnaissance des **recherches interdisciplinaires;**
- Revendiquer davantage de **démocratie, de transparence et de collégialité** dans la définition des orientations politiques du CNRS.

**Pour les personnels**, les candidats Sgen-CFDT Recherche<sup>EPST</sup> au CA s'engagent à :

- Revendiquer la création d'**emplois scientifiques statutaires**, pour enrayer la chute des recrutements de ces dernières années, la résorption de la précarité, l'amélioration des carrières;
- Réclamer un rééquilibrage entre financement pérenne des laboratoires et financement sur projet afin de **favoriser la stabilité des collectifs de travail;**
- Exiger **l'amélioration des conditions de travail**, par la prise en compte des risques spécifiques (Troubles musculo-squelettiques, TMS, et Risques psychosociaux, RPS, Violences sexistes et sexuelles au travail, VSST) et la mise en œuvre d'actions de prévention;

- Veiller à la mise en œuvre effective du Plan pour l'**égalité** entre les femmes et les hommes;
- Accompagner l'amélioration de la **reconnaissance du handicap**.

Depuis des années, les personnels des EPST, et donc du CNRS, ont assisté à la remise en cause de l'organisation de la recherche publique française. La compétition « tous azimuts » et l'individualisation à outrance ont cassé la sérénité nécessaire à une recherche de qualité sur le long terme et collective. C'est pourquoi, les élus du Sgen-CFDT Recherche<sup>EPST</sup> continueront à combattre les conséquences néfastes de certains aspects :

- de la *Loi de transformation de la fonction publique (LTFP)*, dont la mutation des Comités techniques (CT) en Comité Social d'administration (CSA) et la disparition des CHSCT;
- de la *Loi de programmation de la recherche (LPR)* avec son cortège de contrats précaires (CDI de mission, Chaires de directeur junior – Tenure track) et le renforcement des moyens financiers attribués essentiellement à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

Le **Sgen-CFDT Recherche<sup>EPST</sup>** a fait le choix de rassembler toutes les catégories de personnel : ingénieurs, techniciens et chercheurs. Il s'appuie sur les collègues présents sur le terrain, pour alimenter une réflexion issue du travail au quotidien dans les unités et les services.

Il prend en compte le contexte global de l'enseignement et de la recherche pour l'élaboration de ses positions en concertation avec les représentants des personnels universitaires et des autres EPST (INSERM, INRIA...). **Il est soutenu par les forces syndicales d'une fédération, Sgen-CFDT et d'une Confédération, la CFDT.**

Ne craignant pas les réformes, le Sgen-CFDT Recherche<sup>EPST</sup> est un syndicat capable de s'opposer comme de proposer. C'est une de ses forces, c'est ainsi qu'il peut être écouté.

## **LE SGEN-CFDT Recherche<sup>EPST</sup> TIENT SES ENGAGEMENTS**

- Par la **signature du PPCR**, le Sgen-CFDT Recherche<sup>EPST</sup> a obtenu des avancées pour tous les personnels : augmentation des taux d'avancement pour les changements de grade et de corps, création de la hors-classe pour les Chargés de Recherche, la restructuration du corps des Ingénieurs d'Etude, ... Nous revendiquons l'application stricte du principe du déroulé d'une carrière complète sur au moins 2 grades, y compris pour les Assistants Ingénieurs. Nous réclamons également la restructuration des corps des Adjoints Techniques, Techniciens et Directeurs de Recherche sur 2 grades;
- Par la **négociation du RIFSEEP**, le Sgen-CFDT Recherche<sup>EPST</sup> a obtenu des avancées pour une politique indemnitaire améliorée, claire et transparente pour les ingénieurs et techniciens. Nous continuerons à revendiquer la convergence avec le régime indemnitaire de nos collègues universitaires;
- Par la **signature du protocole d'accord relatif à l'amélioration des rémunérations et des carrières**, le Sgen-CFDT Recherche<sup>EPST</sup> a obtenu une revalorisation sans précédent de la prime statutaire des chercheurs, le repyramidage des grades des Chargés de Recherche et des Directeurs de Recherche, l'allongement de la hors-classe à la HEB pour les Chargés de Recherche ...

Nous continuerons à porter la reconnaissance et la valorisation des spécificités de nos métiers.

## **LISTE DES CANDIDATS SGEN-CFDT Recherche<sup>EPST</sup>**

**Claudia ZLOTEA – Chargée de Recherche**

**Pierre-Yves SAILLANT – Ingénieur de Recherche**

**Isabelle COHEN – Chargée de Recherche**

**Véronique DOM – Ingénieure d'Etudes**

**Luc PERROT – Ingénieur de Recherche**

**Olivier SANDRE – Directeur de Recherche**